

Date de dépôt : 24 avril 2013

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la pétition pour la remise à niveau des installations de basketball de l'Aubépine

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 13 décembre 2012, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une pétition dont le libellé est le suivant :

Depuis quelques années, les terrains de basket extérieurs dits « de l'Aubépine », près du Cycle d'orientation du même nom, se trouvent être un haut-lieu du basketball genevois.

Lorsque les beaux jours arrivent, beaucoup de basketteurs genevois évoluant en club ou non se retrouvent dans cet endroit assez central et dont les terrains sont de bonne qualité. Malheureusement, nous avons pu constater cette année que les terrains sont victimes à la fois de leur succès mais aussi de malchance au vu de la situation décrite ci-dessous.

En effet, le site de l'Aubépine présente le rare avantage d'avoir en centre-ville deux terrains de basket côte-à-côte, ce qui permet en temps normal de jouer sur les deux terrains en même temps dès que 20 joueurs et joueuses sont présents, les matchs se jouant 5 contre 5. Ce grand nombre de joueurs et joueuses, associé à un temps de jeu conséquent provoque de l'émulation et donne de la place pour des performances sportives de bon niveau.

Or, bien que le terrain n° 2, occupé pendant environ 2 ans par une installation de chantier d'un bâtiment de l'Etat de Genève, ait été remis en état aux environs de mars 2010, nous avons constaté en recommençant la saison outdoor que ses deux paniers sont à moitié arrachés et inutilisables.

Par conséquent, seul un terrain est actuellement praticable, ce qui conduit à une saturation les jours de congé de beau temps, comme par exemple ce 25 avril. Près de 40 personnes étaient venues pour jouer au basket, et forcément 30 étaient en permanence sur la touche (cf. annexe 2).

Au vu de la situation décrite ci-dessus, notre pétition émet les souhaits suivants :

- Remplacer les deux paniers inutilisables du terrain n°2, contrôler, et/ou remplacer si besoin ceux du terrain n°1.*
- Dans la mesure du possible, effectuer des ajustements des paniers pour les porter à la hauteur réglementaire de 3.05m.*
- Etudier la possibilité d'installer un point d'eau public sur les terrains.*

Par ailleurs, nous souhaiterions également connaître le processus de contrôle et de remplacement des paniers de basket sur le territoire de la Ville de Genève, et en particulier si une coordination existe entre les différents services publics concernés.

Dans le but d'encourager la pratique du sport chez les jeunes et globalement pour améliorer la qualité de la vie de la ville, nous espérons que votre commission pourra accueillir favorablement notre pétition. La liste des pétitionnaires se trouve annexée à la présente, et je me tiens à votre disposition pour une éventuelle audition ou une visite des terrains.

L'objet de notre pétition se situant vraisemblablement au croisement de plusieurs domaines de compétences, celle-ci a été envoyée à plusieurs commissions de la Ville et de l'Etat.

*N.B. 27 signatures
p.a M. David Simonnin
12, rue Tronchin
1202 Genève*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le remplacement des paniers de basket sur les terrains de sport extérieurs sur la parcelle du CO de l'Aubépine demandé par les pétitionnaires a été effectué durant la semaine du 25 février 2013 par le service travaux et entretien de l'office des bâtiments pour un coût total de 1 123,20 F.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Charles BEER